

ZONES VULNERABLES AUX NITRATES ET CAPTAGES PRIORITAIRES

Données issues du SDAGE* 2022 - 2027

*SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Captage Prioritaire **
présentant une pollution aux :

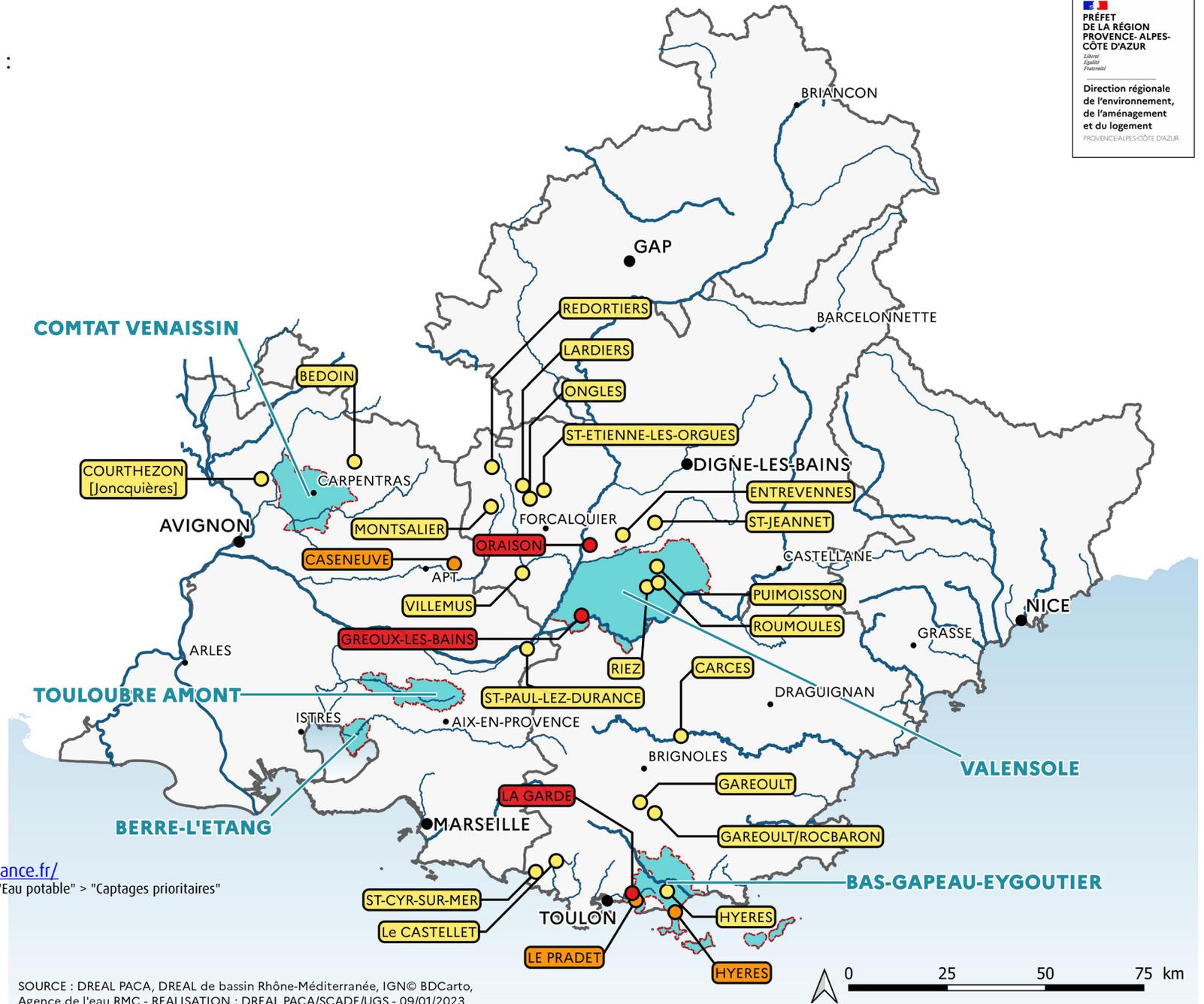
- Nitrates et pesticides
- Nitrates
- Pesticides

Zone Vulnérable ***

■ Territoires concernés (5)

** Captage prioritaire : captage d'eau potable devant faire l'objet de programmes d'actions pour restaurer la qualité des eaux brutes polluées par les nitrates ou les pesticides.

***Zone Vulnérable : zone présentant une pollution aux nitrates d'origine agricole. Un plan d'actions (national et régional) de maîtrise de la fertilisation nitratée s'applique à ces zones.



POUR EN SAVOIR PLUS

- <https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>
Rubrique "Eau potable et assainissement" > "Eau potable" > "Captages prioritaires"
- <https://www.eaufrance.fr/>

SOURCE : DREAL PACA, DREAL de bassin Rhône-Méditerranée, IGN© BDCarto, Agence de l'eau RMC - REALISATION : DREAL PACA/SCADE/UGS - 09/01/2023